



FORMATION DE RENOUVELLEMENT SSCT - CSSCT

Entreprises de moins de 300 salariés

Objectifs opérationnels :

- Actualiser ses connaissances juridiques en matière de SSCT
- Approfondir l'analyse des situations de travail et des risques
- Conduire des enquêtes et inspections de manière structurée
- Renforcer son positionnement et son efficacité en réunion CSE

Public et prérequis : Membres titulaires et suppléants du CSE exerçant un mandat renouvelé dans une entreprise de moins de 300 salariés.

Lieu : Paris / Rungis

Durée : 21 heures, soit 3 jours

(Article L2315-18 et L2315-36 du Code du travail)

Type d'action de formation : Renouvellement (*en présentiel*)

Accessibilité des publics en situation de handicap : Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques : Mise en situation au travers de cas pratique

Travail de groupes sur l'arbre des causes

Exercices à partir de vidéos et photos de situations de travail

Documentation remise avec de nombreux exemples d'outils

Formateur : La formation est assurée par un formateur/consultant en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Jour 1 : Analyse avancée des situations de travail

❖ Matin :

- Accueil des participants
- Recueil des attentes (tour de table)
- Rappel des objectifs pédagogiques
- Actualisation du cadre réglementaire
- Retour d'expérience sur le mandat écoulé
- Rappel de l'obligation de sécurité de l'employeur

❖ Après-midi :

Travail réel vs travail prescrit (approfondissement)

Analyse des causes organisationnelles

Lecture critique du DUERP

Identification des axes d'amélioration

Jour 2 : Analyse approfondie des situations de travail

❖ Matin :

- Procédure de Danger Grave et Imminent

- Conditions de déclenchement et formalisme
- Enquête après accident : causes immédiates et profondes
- Identification des facteurs organisationnels

❖ Après-midi :

- Méthodologie d'enquête structurée
- Inspection du CSE : préparation, observation, restitution
- Formalisation des demandes et suivi

Jour 3 : DUERP et plan d'action

❖ Matin :

- Consultation du CSE sur les projets impactant les conditions de travail
- Identification des risques nouveaux ou aggravés
- Analyse des impacts organisationnels

❖ Après-midi :

- Construction d'un avis motivé
- Argumentation factuelle et posture d'élus
- Élaboration d'un plan d'action pour le mandat
- Cas pratique de synthèse

Evaluation :

- *En début de formation :*

- Evaluation prédictive
- Recueil des attentes et objectifs individuels des participants par un tour de table.

- *Pendant la formation :*

Evaluation formative sous forme de quiz tout au long de la formation afin d'évaluer l'avancée pédagogique des apprenants

- *En fin de formation :*

Evaluation des acquis par QCM ou Mise en situation

Tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs, réponse aux attentes exprimées par les participants

Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des participants